



Bureau directeur du vendredi 1^{er} février 2019
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).
Messieurs Joël DELPLANQUE (en audioconférence), Jacques BETTENFELD (en visioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI.

Invité(e)s : Messieurs Philippe BANA, Pascal BAUDE (en visioconférence), Michel JACQUET, Claude PERRUCHET, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s : Mesdames Nodjialem MYARO, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE.
Messieurs Alain SMADJA, Alain JOURDAN et Olivier GIRAULT.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 11h au siège de la FFHandball à Créteil.

En préambule, le Bureau directeur félicite l'équipe de France masculine et son encadrement pour sa médaille de bronze acquise de hautes luttes, au dernier championnat du monde masculin organisé conjointement au Danemark et en Allemagne ; la 30^{ème} médaille du handball français.

Plus largement, le Bureau directeur revient sur la période du 29 novembre 2018 au 20 janvier 2019 et les 52 jours qui ont vu trois événements exceptionnels et de notoriété majeure pour la FFHandball : l'Euro féminin organisé en France, l'inauguration de la Maison du Handball (MDH) et le Mondial masculin.

1. Validation des procès-verbaux du 5 et 18.01.19

Le Bureau directeur valide à l'unanimité les procès-verbaux des 5 et 18 janvier 2019.

2. Projet ODJ CA des 15 et 16 mars

Michel GODARD présente un document « martyr » proposant une première version d'ordre du jour ; une version 2 sera proposée par Béatrice BARBUSSE au bureau du 15 février.

Projet à date :

- La validation du PV du Conseil d'administration de septembre 2018,
- Points d'actualité, nationale et internationale,
- Les résultats internationaux exceptionnels,
- L'inauguration de la MDH,
- L'étude des vœux réglementaires,
- La présentation des comptes annuels 2018 et du budget 2019,
- Le point sur la réforme de l'arbitrage,
- Le point sur la mise en œuvre de la nouvelle architecture de formation (déploiement au sein des territoires, nouvelles qualifications nécessaires demain pour l'encadrement du handball),
- Le point d'étape sur l'accompagnement des territoires et le pacte de développement,
- Le point portant sur l'autonomie de la ligue féminine de handball,
- Les actualités LNH,
- Les actualités médicales ?
- La présentation du plan de déploiement des « handballs » de demain,
- La suppression du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage suite au transfert de compétences vers l'AFLD,
- L'élection de Claude SCARSI en qualité de vice-président.

S'agissant de l'arbitrage, Alain KOUBI adressera un document 48 heures avant le prochain Bureau directeur, prévu le 15 février 2019, préalablement à l'inscription à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

3. Point de situation portant sur les principes d'engagement financier en 2019

Ce point sera débattu au Bureau directeur du 15 février 2019.

4. Etude des vœux réglementaires à présenter au Conseil d'administration

Claude PERRUCHET présente au Bureau directeur un point d'étape sur les vœux réglementaires actuellement en consultation dans les territoires.

5. La mise en place de la « division fédérale/N1 » :

Le Bureau Directeur débat de la mise en place de la « division fédérale / N1 », à la suite de l'intervention de Pascal BAUDE et des précisions apportées par Jean-Pierre FEUILLAN.

Les membres du Bureau directeur s'accordent à l'unanimité sur la nécessité d'une approche globale de l'architecture de notre offre compétitive, dans le cadre d'une réflexion à laquelle sont associés tous les acteurs, des territoires au monde professionnel.

Un débat d'orientation sera proposé à l'assemblée fédérale d'avril 2019 et se poursuivra par la suite dans le cadre de la concertation, afin que toutes les conséquences de cette réforme soient analysées.

6. Désignation de Gwenhaël SAMPER

En application de l'article 9.1 du règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball, le Bureau directeur nomme Gwenhaël SAMPER (juriste au sein de la LNH) comme représentant suppléant de la LNH au sein de la commission des agents. M. SAMPER remplace Pierre PRADEAU, appelé à d'autres fonctions, et le représentant titulaire reste Philippe BELLOIR (président du club de Cesson-Rennes).

7. Désignation des sites pour l'organisation des barrages de fin de saison en N3M et N2F

Après appel à candidatures de la COC nationale et sur avis favorable des ligues régionale concernée, le Bureau directeur valide à l'unanimité l'organisation des barrages sur les sites de compétition suivants :

- Barrage N3M accession N2 : club Chaumont HB (ligue Grand Est).
- Barrage N2F accession N1 : club Angoulême Charente HB (ligue Nouvelle-Aquitaine).

8. Questions diverses

Le Bureau directeur valide à l'unanimité les dates de l'assemblée générale fédérale 2020, prévue à Pau en Nouvelle Aquitaine, les vendredi 24 et samedi 25 avril 2020.

Michel GODARD présente au Bureau directeur le calendrier des formations de l'IFFE pour l'année 2019 qui sera ensuite présenté en Conseil d'administration.

Philippe BANA informe les membres du Bureau directeur sur les difficultés que pourrait rencontrer la mise en place de la nouvelle architecture des formations fédérales ; de nouvelles réflexions portent actuellement sur la formation de l'encadrement sportif dans des lieux divers et variés : la nouvelle gouvernance du sport, l'architecture des formations en Europe et la réflexion du Ministère portant sur la proportionnalité réglementaire (c'est-à-dire la déréglementation des formations qui n'ont pas de facteurs « risques » avérés). Il est utile de suivre ce dossier important pour le développement fédéral.

Michel GODARD présente au Bureau directeur le projet d'hébergement dans le cadre de l'assemblée fédérale d'avril 2019 ; le Bureau directeur valide à l'unanimité le principe que les membres du conseil seront hébergés (dans le cadre de l'AG) à l'extérieur de la Maison du Handball, à l'exception des représentants des ligues ultra-marines.

Philippe BANA fait un retour rapide de son entretien (service national universel, ...) au Ministère de l'Education Nationale ce matin même, qui fera l'objet d'un compte rendu de sa part au Bureau directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le prochain Bureau directeur aura lieu à la MDH **le vendredi 15 février 2019.**



Joël DELPLANQUE
Président



Michel GODARD,
Secrétaire général adjoint